**Politique de contrôle du RSA**

**Objectif**

Le Revenu de solidarité active est un engagement réciproque entre le Département et l’usager. Parce qu’il est garant de cet équilibre, le Département du Val d’Oise mène une politique de contrôle des conditions d’ouverture et de maintien des droits au RSA.

Cela s’inscrit aussi dans la réalisation de notre engagement de campagne de renforcer les contrôles dans les attributions d'aides sociales et lutter efficacement contre la fraude.

A cet effet, nous avons initié l’opération « Perdus de vue » dont l’objectif est de mettre en œuvre un accompagnement spécifique pour les bénéficiaires du RSA qui ne disposeraient d’aucune prise en charge (Services sociaux, CCAS, Pôle emploi, organismes conventionnés dans le cadre du « Plan départemental pour l’insertion »).

 Cette opération est un processus qui se déroule en 3 phases :

- Phase 1 : Convocation des Bénéficiaires du RSA qui ne seraient pas inscrit dans un parcours d’insertion pour un bilan individuel et une orientation

- Phase 2 : Accompagnement pour l’accès à la formation

- Phase 3 : Accompagnement vers l’emploi

L’esprit du RSA sous-tend des droits et des devoirs. Ceux qui n’auraient pas répondu reçoivent une convocation ; leur absence à celle-ci peut entrainer la suspension de leur RSA s’il est jugé que l’usager était en mesure de remplir les devoirs auxquels il a manqué.

**Chiffres-clés**

● Pour rappel, le budget consacré aux allocations du Revenu de solidarité active pour le Département est de **233 millions d’euros en 2020** (+10% par rapport à 2019).

**→ vote d’une rallonge budgétaire de 20,7 millions d’euros** en juin pour faire face à l’augmentation du nombre de bénéficiaires du RSA.

● Bilan de la première opération « Perdus de vue » (août 2016-fév.2017)

- 3428 Bénéficiaires du RSA convoqués

- 2200 contrats d’engagement signés

- 572 Bénéficiaires du RSA suspendus

● Bilan (partiel) de la deuxième opération « Perdus de vue » (sept. 2017-fév. 2019)

- 5417 Bénéficiaires du RSA convoqués

- 2848 contrats d’engagement signés

- 802 Bénéficiaires du RSA suspendus

● Dans le cadre du renforcement des moyens affectés au Plan départemental d’insertion (PDI) en septembre 2020, **10 postes de travailleurs sociaux polyvalents ont été créés.**

**→ L’équipe de contrôle (deux postes) sera renforcée par 3 agents** (dont deux apprentis, dans le cadre du plan de relance en faveur des jeunes Valdoisiens) pour accompagner les perspectives d’augmentation des bénéficiaires dès cette année.

→ Coût total : 510 550 €

→ Les contrôles opérés ont permis d’économiser 615 869 € en 2018 (pour 440 contrôles) et 742 175 € en 2019 (pour 405 contrôles)

**Arguments**

● Le Revenu de solidarité active est une aide qui participe à la cohésion sociale, en même temps il doit être justement attribué.

● Avec la crise de la Covid-19, le nombre de bénéficiaires du RSA est en forte augmentation ainsi que les dépenses d’allocations correspondantes.

→ Pour affronter les conséquences sociales de la crise, il convient dès à présent de prendre des mesures destinées à favoriser l’accès à l’emploi des nouveaux entrants dans le RSA et éviter leur installation durable dans le dispositif.

● Avec démagogie, l’opposition nous accuse à tort de faire, selon leurs termes, une « chasse aux pauvres » et que la création de nouveaux postes de contrôleurs est une « provocation ».

Evidemment, nos travailleurs sociaux renforcés en nombre pour être encore plus réactifs font bien la distinction entre la fraude caractérisée, la tricherie qu’il faut sanctionner et les problèmes de mobilisation vers l’insertion. Ils insistent sur un meilleur accès aux droits. Si ses élus n’étaient pas totalement absents en Commission des Affaires sociales depuis février 2018, elle en aurait été informée et ne se serait peut-être pas abstenue sur un vote important face à l’urgence sociale.